

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail



MINISTRE DE LA SOLIDARITE, DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE

UNITE DE GESTION DU PROJET FILETS SOCIAUX PRODUCTIFS



Banque Mondiale Crédit IDA N° 5648-CI

ATELIER DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES NOUVEAUX CONSULTANTS AGENTS
COMMUNAUTAIRES POUR L'ENCADREMENT DES 15 000 MENAGES BENEFICIAIRES
ADDITIONNELS DES 04 NOUVELLES REGIONS DU PROJET FILETS SOCIAUX PRODUCTIFS

MANUEL DE FORMATION A L'INITIATION SUR LA METHODOLOGIE AVEC



MARCORY im. Annexe Pharm.Ste Thérèse Tel : (225) 21 26 36 34/ Fax 21 26 31 57

Email : forscot@gmail.com – site : www.cabinetforscot.com

Table des matières

I. QU'EST-CE QU'UNE AVEC ?	3
II. ORIGINE des AVEC	3
III. DIFFERENCE ENTRE AVEC et IMF	4
IV. POURQUOI LES AVEC AU SEIN DU PROJET FILET SOCIAUX ?	4
V. SCHEMA DE FONCTIONNEMENT D'UNE AVEC	5
VI. DEMARCHE DE MISE EN ŒUVRE D'UNE AVEC	6
VII. ACTIVITES PRELIMINAIRES EN VUE D'INSTALLER UNE AVEC DANS LE CADRE DU PROJET FILET SOCIAUX	10
ACTIVITES PRELIMINAIRE	12

I. QU'EST-CE QU'UNE AVEC ?

AVEC signifie **A**SSOCIATIONS **V**ILLAGEOISES D'**E**PARGNE ET DE **C**REDIT

Une Association Villageoise d'Épargne et de Crédit est une association qui réunit entre 25 et 30 membres et dont les activités principales sont l'épargne et le crédit.

Les membres cotisent de façon régulière sur la base d'un montant sur lequel elles se sont entendues et, avec l'argent épargné, s'octroient des crédits (prêts).

Les crédits sont accordés en accord avec tous les membres. Le remboursement des crédits se fait avec un intérêt qui augmente le montant disponible dans la caisse.

À la fin du cycle, les membres se répartissent l'argent. Chaque membre récupère son épargne cotisée avec un gain supplémentaire à la différence des tontines où le participant récupère que son épargne au bout de la période, souvent diminué par des frais de gestion de la tontine.

Les AVEC sont destinées aux populations démunies ayant des revenus irréguliers, qui représentent un risque élevé pour les IMF. Elles offrent à leurs membres des services financiers à faible coût, reposant sur le principe d'une mise en commun des fonds. À ce titre, elles contribuent de façon déterminante à répondre aux besoins des hommes et des femmes qui souhaitent accéder à des services financiers pour gérer les liquidités de leur ménage, faire face aux événements de la vie, ou investir dans des activités permettant de générer un revenu limité. Par ailleurs, les AVEC permettent à leurs membres, indépendamment de leur situation géographique ou financière, de mobiliser des capitaux locaux peu importants, dans des conditions souples, à faible coût et avec un risque très limité.

II. ORIGINE des AVEC

Bien que la micro-finance ait permis de démontrer que les populations pauvres pouvaient elles aussi accéder au crédit, elle s'est montrée parfois inaccessible pour certaines des communautés les plus démunies d'Afrique rurale.

En effet le coût élevé des services de micro-finance en Afrique est bien supérieur à celui observé en Asie ou en Amérique latine. De plus Les institutions de micro-finance (IMF) ont tendance à imposer des conditions de crédit rigides dont les montants accordés sont largement supérieur aux montants moyen des crédits sollicités pour une activité génératrice de

revenus exercée à l'échelle d'un village est de moins de 20 dollars (10 000 FCA environ). Enfin, rares sont les IMF qui proposent des services d'épargne, souvent les plus demandés en Afrique rurale.

Pour combler ces lacunes, le modèle axé sur l'épargne, appelé Association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC), a été mis au point par CARE International à Maradi, au Niger, en 1991.

Les AVEC ont été créées Initialement destinée aux femmes analphabètes et extrêmement pauvres des zones rurales, cette méthodologie a évolué au fil des années ; elle est aujourd'hui mise en œuvre dans les populations alphabétisées et analphabètes des zones rurales, des villes et campements périurbains, et des bidonvilles urbains.

III.DIFFERENCE ENTRE AVEC et IMF

L'objectif premier d'une AVEC est d'offrir des possibilités d'épargne et de crédit simples aux communautés privées de services financiers officiels. Dans les régions où des IMF existent, les AVEC peuvent s'avérer extrêmement complémentaires. Les membres des AVEC peuvent aussi être clients d'une IMF et vice versa, et choisir différents services pour satisfaire différents besoins. Les membres des AVEC peuvent potentiellement intéresser les IMF, puisqu'ils ont une solide expérience en matière d'épargne, de gestion financière et d'investissement. Souvent, à mesure que les AVEC se développent et commencent à exercer des activités plus profitables, elles ont besoin de fonds que ne peut leur procurer l'AVEC. Les IMF représentent alors une transition naturelle vers des financements plus importants.

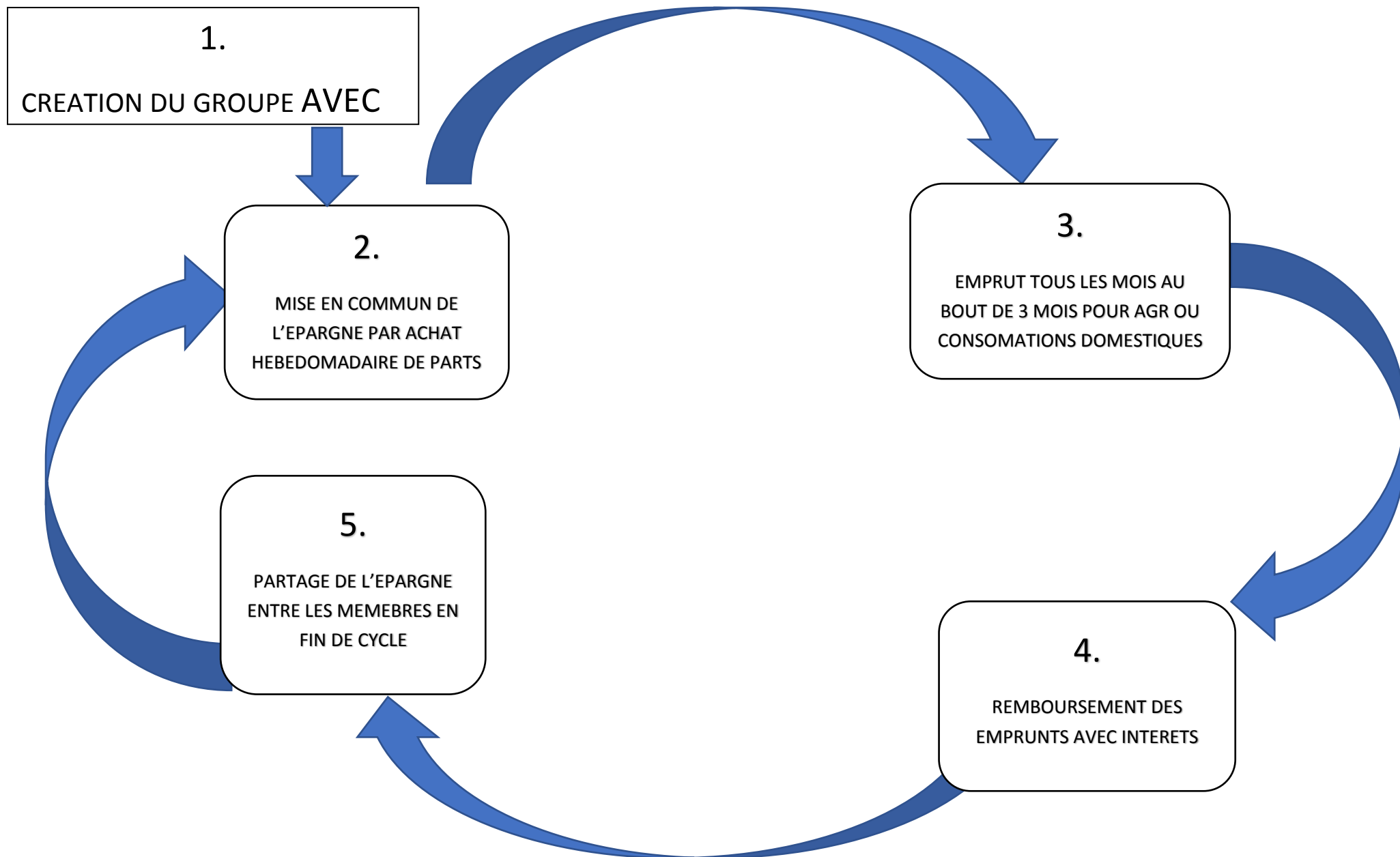
IV.POURQUOI LES AVEC AU SEIN DU PROJET FILET SOCIAUX ?

Ce projet vise à améliorer les revenus des ménages pauvres vivant dans les zones rurales par l'octroi de transferts monétaires qui devra permettre aux ménages ciblés d'améliorer leur consommation de base, faciliter leur accessibilité aux services sociaux de base et améliorer leur productivité de différentes façons.

La méthodologie AVEC offrent aux membres bénéficiaires la possibilité d'épargner régulièrement de l'argent en toute sécurité, puis d'emprunter dans le but de renforcer ou de créer une activité génératrice de revenus (AGR). Elle permet aussi aux membres bénéficiaires d'avoir accès et de contrôler leurs ressources afin d'améliorer leurs revenus ce qui leur permettra de jouer un rôle actif dans le développement de leurs communautés respectives.

En intégrant l'outil AVEC, le projet filet sociaux permettra aux ménages bénéficiaires de pérenniser leurs revenus tout en le renforçant.

V.SCHEMA DE FONCTIONNEMENT D'UNE AVEC



Description du schéma de fonctionnement :

La méthodologie des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit fonctionne globalement de la manière suivante :

- Pendant 1 à 3 mois, Les membres épargnent en achetant entre 1 et 5 parts à chaque réunion hebdomadaire. La valeur d'une part est décidée par l'AVEC au début de chaque cycle.
- Les membres peuvent décider d'avoir une Caisse de Solidarité qui sert à accorder de petites subventions (avec ou sans remboursement) quand des membres sont en situation de détresse.
- Le Fonds de Crédit comprend l'argent des parts d'épargne et les bénéfices tirés des prêts (frais de service). Au début de chaque cycle, les frais de service pour prêts sont déterminés par les membres sous la forme d'un pourcentage mensuel. (Généralement entre 5% et 10%).
- Les membres ont le droit d'emprunter jusqu'à un maximum de 3 fois la valeur de leurs épargnes.
- Les prêts sont obtenus et remboursés une fois toutes les 4 semaines au bout de 2 ou 3 mois d'épargne. Tous les prêts doivent être remboursés dans un délai maximal de 12 semaines pendant le premier cycle en général mais le délai peut être changé par les membres en début de chaque cycle.
- Toutes les transactions de l'AVEC sont réalisées devant les membres au cours des réunions afin d'assurer une plus grande transparence et maintenir la confiance entre les membres.
- Chaque membre possède un carnet de compte où sont notés l'achat de part et les crédits en cours.
- En vue de garantir que des transactions n'ont pas lieu en dehors des réunions de l'Association, l'argent et les carnets de comptes sont gardés dans une caisse fermée par trois cadenas. Les trois clés sont détenues par trois membres de l'Association, qui ne font pas partie du Comité de Gestion. Cette mesure est très importante car elle permet de prévenir la falsification des enregistrements des parts achetées par les membres ainsi que leurs registres de prêts.
- A la fin de chaque cycle annuel, tous les crédits en cours sont recouverts et le Fonds de Crédit est réparti. Le Fonds de Crédit (qui inclut les bénéfices tirés des prêts) est divisé par le nombre total de parts achetées par les membres pendant le cycle afin de calculer la valeur d'une part. Chaque membre reçoit ensuite sa portion de fonds selon le nombre de parts qu'il a achetées.

VI.DEMARCHE DE MISE EN ŒUVRE D'UNE AVEC

1. LE CYCLE AVEC

Un cycle d'activité AVEC est 09 à 12 mois répartie comme suit :



2. LES ACTEURS DE L'AVEC

La mise en œuvre des AVEC, outre les membres, se base sur des Personnes de confiance qui peuvent aider sa création et son suivi. Ce sont des personnes volontaires qui peuvent ou pas faire partie du groupe. Ils sont identifiés par les membres de l'association, si possible au sein de la communauté. Ce sont :

Promoteurs de groupe (PDG) : s'ils ont en charge une AVEC

Facilitateurs (FC) : s'ils sont chargé de plus de 2 groupes dans des localités différentes proches (environ 5 Km de rayon).

L'ORGANISATION DE L'AVEC

L'association est composée de trois grands organes : L'assemblée générale, Le comité de gestion et le comité de contrôle.

L'Assemblée Générale (AG) : Elle est l'organe suprême. Composée de tous les membres de l'association elle dispose de tous les pouvoirs décisionnels.

Le Comité de Gestion (CG) : C'est un groupe de personnes élues en AG parmi les membres et par les membres pour assurer la gestion de l'association. Il est composé d'au moins trois (3) personnes dont 1 présidente, 1 secrétaire, 1 trésorière.

Le comité de contrôle ou de surveillance (CC) : Élu en AG, les membres de ce comité sont composés d'une présidente et de deux compteurs (ou compteuses) qui contrôlent les montants des différentes opérations de la caisse et gardent chacune une clé de la caisse.

3. ACTIVITÉS D'UNE AVEC CAS D'UN CYCLE DE 12 MOIS

1. PHASE PREPARATOIRE				DUREE
N°	ACTIVITE	INFORMATION ET SENSIBILISATION		1 Mois
		OBJECTIF	CIBLE	
1	Présentation du projet aux leaders communautaires	Acceptation de l'activité AVEC dans les villages respectifs	les chefs traditionnels et les leaders communautaires	1 H
2	Sensibilisation de la communauté	Information et compréhension de l'activité AVEC	la communauté et les groupes cibles	1 H
3	Constitution des groupes potentiels d'AVEC	Faciliter le choix des membres et des promoteurs de groupe	Les bénéficiaires membres	1 H
4	Promouvoir le leadership, l'entente et l'organisation	Préparer les élections des différents comités	Les membres de l'AVEC	1 H
5	Élection des comités	Mise en place des comités décisionnels	le groupe AVEC	1 H30

2. PHASE INTENSIVE				DUREE
N°	ACTIVITE	FORMATION DES AVEC		4 Mois
		OBJECTIF	CIBLE	
6	Identification et sélection des promoteurs ou des facilitateurs Communautaires	Identifier des personnes de confiance qui aideront à la création et au suivi des AVEC	Les promoteurs de groupe (PDG) et les facilitateurs communautaires (FC)	1 Semaine
7	Séminaire de formation des PDG et des FC	Transférer les compétences nécessaires aux promoteurs sur le processus de AVEC	Les PDG et les FC	Deux ateliers de formation de 03 jours chacun
8	Réunions de formation - par les PDG et les FC	Formation des membres des AVEC sur la méthodologie	les membres des associations	Hebdomadaire
9	Évaluation à mi-parcours des associations	Apprécier la compréhension de la méthodologie AVEC auprès des membres et la qualité de la formation délivrée par les PDG et FC	Les associations	1 H
10	Formation en entrepreneuriat et en élaboration des plans d'affaires par le projet	Renforcer les capacités des bénéficiaires pour la mise en place de micro entreprises	Les membres des associations	1 Semaine
11	Évaluation de changement de phase	Apprécier le fonctionnement et l'autonomie des associations avant que ceux-ci passent de la phase intensive à la phase de développement.	Les membres des associations	1 H

3. PHASE DE DEVELOPPEMENT				DUREE
N°	ACTIVITE	AUTONOMISATION DES ASSOCIATIONS		4 Mois
		OBJECTIF	CIBLE	
12	Suivi des associations	Corriger les dysfonctionnements éventuels de la gestion des associations	Les associations	Visite Chaque 2 semaine pendant 4 mois
13	Évaluation de changement de phase	Apprécier le fonctionnement et l'autonomie des associations avant que ceux-ci passent de la phase de développement à la phase de maturité.	Les membres des associations	1 H

4. PHASE DE MATURITE				DUREE
N°	ACTIVITE	INFORMATION ET SENSIBILISATION		1 Mois
		OBJECTIF	CIBLE	
14	Suivi des associations	Corriger les dysfonctionnements éventuels dans la gestion des associations	Les associations	3 mois avec des visites de suivi un fois/mois
15	Audit	Vérifier les données financières et les opérations des fonds de caisse afin de préparer les membres au partage des fonds	Les associations	2h- voire plus selon les besoins
16	Pérennisation et promotion des AVEC	Donner les orientations et conseils aux membres pour la reprise d'un nouveau cycle	Les associations	1 H
17	Répartition des fonds et reprise d'un nouveau cycle	Apprendre aux membres à faire le partage des fonds de caisse et à se préparer pour un nouveau cycle.	Les associations	2 H
1	Capitalisation	faire le bilan et capitaliser les expériences et les leçons apprises	les PDG, FC et leaders des AVEC	4 H

VII.ACTIVITES PRELIMINAIRES EN VUE D'INSTALLER UNE AVEC DANS LE CADRE DU PROJET FILET SOCIAUX

La mise en œuvre d'une AVEC nécessite une formation approfondie des Consultants Agents Communautaires (**CAC**) qui seront chargés d'accompagner la mise en place des **AVEC**.

Avant cette étape importante, les activités préliminaires suivantes pourront être déroulées par les CAC :

- Présentation du projet aux leaders communautaires ;
- Sensibilisation de la communauté ;
- Identification des groupes potentiels d'AVEC.

Pour faciliter leur mise en œuvre, il sera nécessaire d'identifier les actions et la méthodologie à déployer. Pour ce faire, il appartiendra à chaque CAC de déterminer la stratégie la plus adaptée au contexte local. Ils devront par ailleurs retenir les points suivants :

➤ Les conditions de constitution de groupe AVEC

- Les personnes qui souhaitent constituer une AVEC doivent créer des groupes de 15 à 25 membres avant la réunion suivante.
- Les membres du groupe doivent être honnêtes, fiables et dignes de confiance.
- Les membres doivent être en mesure d'assister aux réunions hebdomadaires et d'épargner chaque semaine.
- Les membres doivent vivre dans la même communauté ou le même village.

➤ Les avantages de l'AVEC

Les AVEC permettent aux membres d'épargner et d'emprunter en toute flexibilité.

- Les membres obtiennent un rendement d'épargne attractif, de 30 à 40 % en moyenne.
 - Il n'y a pas de dépôt minimal obligatoire, de frais cachés ou de procédures compliquées pour accéder au crédit, comme c'est le cas avec les banques ou les IMF.
- Les AVEC peuvent aider les membres lorsqu'ils sont confrontés à un décès, la maladie ou tout autre événement malheureux, ou lors des événements heureux (une naissance, un mariage).
- Les AVEC sont ouvertes à tous, indépendamment du niveau d'alphabétisation des membres

Quelques succès des AVEC en Côte d'Ivoire

CARE : 93 AVEC dominé par les femmes du département de GUEYO ont collecté 55 million de francs CFA en 2017.

CARE disposent d'un réseau national et international d'AVEC

IRC : L'IRC a mis en place des AVEC dans huit pays, et prévoit de déployer son programme dans le monde.

Dans l'ouest avec la PRISE, IRC a installé en réseau d'AVEC. En 2019, IRC a accompagné à la mise en œuvre d'une AVEC dans le village de NAFANA (Kong.)

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES LORS DES REUNIONS

Cette communauté est particulièrement démunie ; comment voulez-vous que les habitants épargnent ?

L'épargne peut prendre de nombreuses formes, et tous, y compris les personnes les plus défavorisées, peuvent épargner d'une façon ou d'une autre. Dans le cadre des AVEC, l'importance de l'épargne est déterminée par le groupe. Tous les membres ne doivent pas nécessairement épargner la même somme chaque semaine. À titre d'exemple, l'IRC a mis en place des AVEC avec succès dans des communautés extrêmement démunies, et ce dans de nombreux pays du monde. Nous sommes convaincus qu'avec quelques efforts, les AVEC peuvent également fonctionner dans votre communauté.

Fournissez-vous un prêt ou une subvention ?

Non, nous ne fournissons ni prêt ni subvention. Nous apprendrons aux membres à gérer leurs activités de façon autonome. Comme le dit le proverbe : « Quand un homme à faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson ».

Quelle est la différence entre une AVEC et une institution de micro finance (IMF) ?

Les AVEC sont des groupes communautaires dont l'épargne constitue la source des crédits. Les petits crédits octroyés aux membres individuels sont remboursés avec des intérêts, partagés entre les membres du groupe. Les IMF octroient souvent des crédits groupés et conservent les intérêts pour couvrir leurs coûts d'exploitation.

Avec combien de groupes allez-vous travailler ? Comment sélectionnerez-vous les groupes ?

Nous aimerions former autant de groupes que nécessaire pour servir la communauté. Cependant, si les besoins sont plus importants que nos capacités actuelles, nous sélectionnerons de façon aléatoire les groupes qui seront formés au cours de la première année du programme. L'année suivante, nous étendrons notre programme en conséquence.

ACTIVITES PRELIMINAIRE

ACTIVITE	OBJECTIF	CIBLE	QUELLE ACTION ?	COMMENT LA MENER
Présentation du projet aux leaders communautaires	Acceptation de l'activité AVEC dans les villages respectifs	les chefs traditionnels et les leaders communautaires	Préparer la réunion	Préparer l'ordre du jour
				Arrêter la date et l'heure
				Prendre rendez vous
			Réunion	Présenter des participants
				Présenter l'AVEC
				Indiquer des Succès de l'AVEC en CI
				Demander la permission d'intervenir dans la communauté
				Demander d'organiser une séance de sensibilisation avec la communauté
				Planifier la séance de sensibilisation

ACTIVITE	OBJECTIF	CIBLE	QUELLE ACTION ?	COMMENT LA MENER
Sensibilisation de la communauté	Information et compréhension de l'activité AVEC	la communauté et les groupes cibles	Préparer la séance	Préparer l'ordre du jour
				Arrêter la date et l'heure
				Prendre rendez vous
			Réunion	Présenter des participants
				Présenter l'AVEC
				Présenter les avantages de l'AVEC
				Présenter le cycle Avec
				Indiquer les conditions de constitution de groupe AVEC
				Indiquer le rôle des agents communautaires
				Demander à ceux qui sont intéressé de s'inscrire en groupe

ACTIVITE	OBJECTIF	CIBLE	QUELLE ACTION ?	COMMENT LA MENER
Identification des groupes potentiels d'AVEC	Faciliter le choix des membres et des promoteurs de groupe	Les bénéficiaires membres	Préparer la séance	Préparer l'ordre du jour
				Arrêter la date et l'heure
				Prendre rendez vous
			Réunion avec les groupes potentiels	Présenter des participants
				Présenter l'AVEC
				Présenter les avantages de l'AVEC
				Présenter le cycle Avec
				présenter les conditions de constitution de groupe AVEC
				Identifier des potentiels bénévoles communautaires